

LA SOLIDARITÉ PARTICIPATIVE

Que faisons-nous
d'extraordinaire si nous
sommes solidaires à
ceux qui nous aiment
ou à ceux auprès de qui
nous avons des
intérêts?



CONTACTEZ-NOUS

17 Sibelius, Retreat Cape Town 7549 Afrique du Sud
+27 817 609 511 info@mevchristocentrique.org
mevchristocentrique.org



"Les justes lui répondront: Seigneur, quand t'avons-nous vu avoir faim, et t'avons-nous donné à manger; ou avoir soif, et t'avons-nous donné à boire?

Quand t'avons-nous vu étranger, et t'avons-nous recueilli; ou nu, et t'avons-nous vêtu?

Quand t'avons-nous vu malade, ou en prison, et sommes-nous allés vers toi?

Et le roi leur répondra: Je vous le dis en vérité, toutes les fois que vous avez fait ces choses à l'un de ces plus petits de mes frères, C'EST À MOI que vous les avez faites." (Matthieu 25 : 37-40)

La solidarité et le partage restent les vertus du disciple, fondées sur l'amour. Et même dans les communautés extra ecclésiales, les mécanismes de la sécurité sociale et de la mutuelle trouvent leur fondement dans la pensée axée sur la solidarité et le partage des revenus publics, pour fonder des communautés plus justes. Cette réalité sociale remonte aux temps anciens tant dans les communautés ecclésiales que nationales. Ces communautés ont en commun l'avantage qu'elles nous ont légué la culture de la participation de tous, chacun selon ses moyens, aux charges de la communauté, au travers desquelles chaque membre de la communauté se trouve pris en charge d'une manière ou d'une autre.

1. Communautés ecclésiales.

Pour ce type de communauté, nous retenons le cas des chrétiens pour servir d'étude.

La Parole nous enseigne qu'au sein de l'Eglise primitive du Christ, les disciples mettaient tout en commun et partageaient, afin que personne ne manque de rien. (Acte 2 :44-45)

Un disciple du Christ est appelé au partage et à la solidarité, non seulement en forme d'agape comme on en a l'habitude dans nos communautés confessionnelles, familiales ou dans les cercles d'amis qui nous aiment, mais aussi vis-à-vis de ceux qui sont dans le besoin, et ce, de manière désintéressée.

Que faisons-nous d'extraordinaire si nous sommes solidaires à ceux qui nous aiment ou à ceux auprès de qui nous avons des intérêts? La solidarité repose sur l'amour dont le désintéressement bénit sincèrement, en Jésus Christ, même ceux qui nous détestent. Cette vertu, relevant de l'amour tel que Christ l'a enseigné, demeure un devoir et non une recommandation, sauf si, par folie de suffisance, orgueil ou pour toute autre raison, le prochain venait à rejeter notre assistante et nous éconduit.

2. Communautés nationales

Nous abordons l'aspect national de la solidarité, bien qu'il semble être une notion de fiscalité, et ce, à première vue, non avenue dans une méditation. En effet, nous évoquons cet aspect de la solidarité pour mettre en évidence la "vertu" du partage et de la solidarité, en ce que ces actes d'amour sécurisent non seulement les frères-disciples entre eux, face aux besoins sociaux communautaires, mais aussi les citoyens au sein d'un État. Ceci pour proclamer que : ce que la Parole enseigne reste "vrai" dans toutes les circonstances.

Déjà dans les phases embryonnaires des États, le peuple ayant la volonté du vivre-ensemble, en se reconnaissant

une identité commune, mettait en commun les moyens matériels et humains pour faire face aux besoins de la communauté et aux risques collectifs.

Ainsi, ont été mis en œuvre progressivement, selon l'évolution des communautés, les tribut, droit, taxe et impôt.

Le tribut, bien que jugé imposé et symbole de l'allegeance d'un peuple à un autre, d'une partie des citoyens à une autre ou à une autorité dominante, reste toutefois justifié par le devoir et le pouvoir de défense, d'administration et d'approvisionnement aux besoins sociaux de base.

Quant aux droit, taxe et impôt, nul n'est besoin de relever ici la pertinence de leur rôle et de leur apport dans la survie des États, sauf cas d'abus et de mégestion.

En conclusion, de toutes les valeurs relevées ci-dessus en rapport avec le partage et la solidarité, révélés comme vertu tirée de l'amour enseigné par Christ, nous pouvons dire à ceux qui ont reçu Christ comme Seigneur d'être attentionné au "prochain" tant sur le plan spirituel que social, sans toutefois négliger les sacrifices, obligations et dons divers à l'endroit de l'Eglise